L'ENVOL

BULLETIN D'INFORMATION
Hiver 2014-15

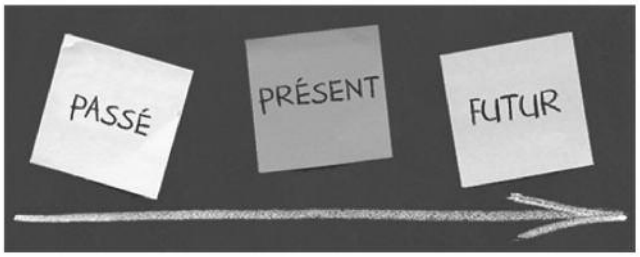

ASSOCIATION DES EMPLOYÉS RETRAITÉS DE LA VILLE DE LAVAL

Carnet de voyage en page 12 et 13

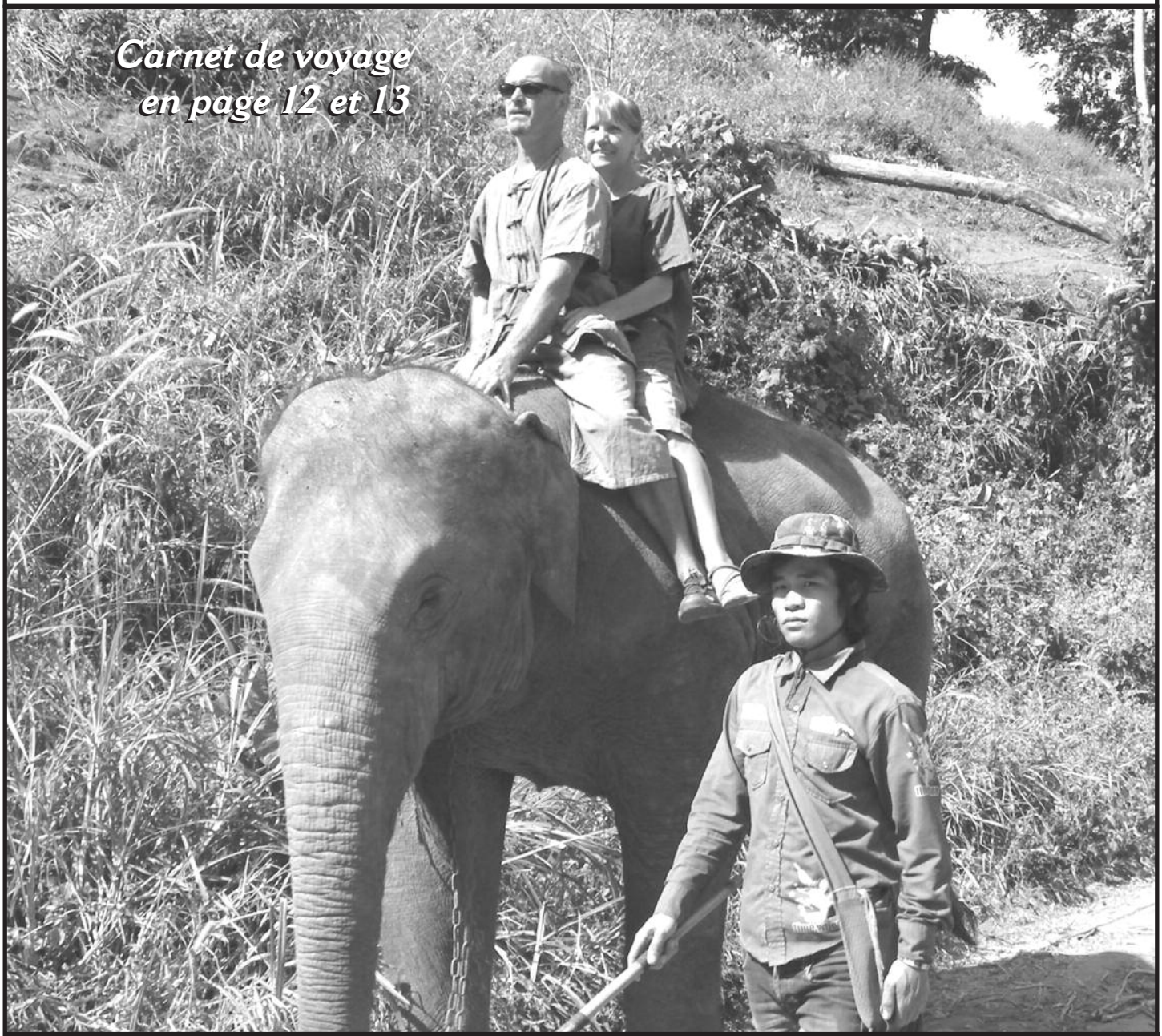

Fiers de notre passé et forts de notre expérience

Mot du président

Jean-Guy Lagacé

Chers collègues retraités,

Portés par notre volonté de satisfaire les attentes de nos membres, nous avons sollicité de nouveaux collaborateurs pour notre bulletin l'Envol. Le fruit de nos efforts nous permet de vous offrir de nouvelles chroniques.

Nous remercions tous nos collaborateurs, nouveaux et anciens, et nous invitons tous ceux et celles, qui ont des choses à raconter ou une expérience de vie à raconter, à nous faire parvenir un texte ou une réflexion qui pourraient être d'intérêt. Nous serons heureux de partager avec vous.

De plus, si vous avez des questions à poser à nos chroniqueurs, n'hésitez pas. Faites-nous parvenir un courriel à : aervl@videotron.ca ; ou par courrier : 3235, boul. Saint-Martin Est, bureau 214, Laval, H7E 5G8 ou par téléphone au 450 661-3394. Nous nous ferons un plaisir de transmettre vos questions à nos chroniqueurs.

À la veille de la période des Fêtes, le cœur plein de paix, de lumière et de chaleur, je voudrais vous souhaiter, de la part des membres de votre conseil d'administration et en mon nom personnel, de Joyeuses Fêtes et que la santé soit au rendez-vous. Soyez heureux en attendant l'arrivée de la nouvelle année. Joyeux Noël et bonne et heureuse année 2015 !

Jean-Guy Lagacé
Président

Nous vous demandons de nous informer de tout changement d'adresse le plus rapidement possible afin de garder contact. Ne pas oublier également d'en aviser le Régime des rentes de la Ville de Laval. Le formulaire est disponible sur notre site Internet au : www.aervl.com et dans l'Envol.

Aux 4 vents

Bienvenue

Jocelyn Barbeau, col blanc

Yves Bolduc, policier

Manon Bouchard, col blanc

Stéphane Bureau, policier

Pierre Daudelin, col bleu

Gilbert Déry Jr, col blanc

Sylvie Goyette, col blanc

André Labrecque, col bleu

Marie-France Légaré, col blanc

Daniel Mayer, col bleu

Benoit Nantais, policier

Décès

Gérard Archambault, cadre
Jean-Claude Benoit, policier
Patrick Canton, col blanc
Eddie Fournier, col blanc
Jean-Claude Pigeon, direction

L'ENVOL

Publié par l'Association des employés retraités de la Ville de Laval

Téléphone : (450) 661-3394
3235, boul. Saint-Martin Est, bur. 214, Laval, QC H7E 5G8 internet : http://www.aervl.com Courriel : aervl@videotron.ca

PROGRAMME D'AIDE

Cher(e) ami(e) retraité(e), si tu crois souffrir d'un problème d'alcool, de jeux, de médicament, de drogue ou de dépendance affective et que cela affecte ta vie personnelle ou familiale, une solution s'offre à toi. Informe-toi.

Alain Renaud (450) 963-0811

Nouvelles du Fonds

Denis Bertrand

Nous le Peuple

Dans la poursuite du processus de destruction des régimes de retraite ne concordant pas avec l'idéologie néo-libérale, les bien nantis formant le gouvernement (songeons entre autres au ministre Barette, l'heureux bénéficiaire d'une allocation de retraite de 1,2 $ million, soit 27 fois le salaire moyen annuel du travailleur québécois), ces biens nantis ont donc maintenu le projet de loi 3 dans sa forme initiale. Le risque nous concernant le plus directement est celui de la suspension de l'indexation de nos retraites, selon le bon vouloir de l'administration municipale. Seule concession à l'opposition, dans l'éventualité d'une telle suspension, lorsque les surplus reviendront, une rétroactivité de l'indexation pourra être versée pour une période maximale de 3 ans. Si les surplus prennent 10 ans à se matérialiser et que l'inflation s'élève à 1,5 %, nous aurons perdu 16 % de notre pouvoir d'achat et selon nos diverses formules de rentes nous recevrons environ 2,3 % en compensation. Difficile de dire que cette réforme est dans notre intérêt. Un certain nombre d'observateurs ayant des doutes relativement à la légalité de ce projet de loi, j'ai bon espoir que la guérilla juridique qui s'annonce affaiblira des parties importantes de cette loi injuste.

Maintenant que pouvons-nous faire dans le futur afin de protéger notre régime de retraite. Tout d'abord s'y intéresser et c'est le sens du titre de cette chronique emprunté à la constitution américaine. Si nous ne nous occupons pas de nos affaires, personne ne le fera pour nous. Nous devons participer en plus grand nombre à chaque assemblée annuelle et pas seulement quand nos droits sont menacés, mais à chaque année. Un autre geste important pour tous ceux qui ont déposé des cotisations volontaires, antérieurement appelées des cotisations additionnelles dans notre régime de retraite est de compléter le document d'abonnement au communiqué intitulé **Taux d'intérêt crédité sur vos cotisations**. Ce document a été transmis à tous ceux qui ont actuellement des cotisations volontaires dans le régime de retraite. Ces cotisations ont été versées individuellement par certains participants en plus des cotisations régulières exigibles de tous les participants. Suivre nos rendements trimestriels est un autre moyen de démontrer notre intérêt dans la gestion du régime.

Le baromètre du Régime de retraite des employés de la ville de Laval

Afin de s'assurer que les retraités disposent de toute l'information disponible pour apporter une contribution utile au débat actuel concernant notre régime de retraite, j'ai mis à jour le baromètre de notre régime de retraite en date du 31 octobre 2014. En utilisant la même méthodologie que précédemment, j'ai élaboré un estimé du taux de capitalisation à partir des informations publiques de notre régime de retraite. Selon ces calculs, **notre taux de capitalisation s'établissait environ à 84,0 % au 31 octobre 2014 comparativement au taux de 68,8 % au 31 décembre 2012.** En utilisant les deux tiers de la moyenne des rendements du dernier trimestre des 5 dernières années, **j'ai projeté la situation au 31 décembre 2014, elle s'établirait donc à 86,0 %.** Bien que cette valeur soit inférieure de 2,3 % à la valeur projetée dans le numéro précédent de L'ENVOL, notre régime de retraite n'est pas le Titanic que certains voudraient qu'il soit. En effet, le déficit a fondu de moitié en deux ans, difficile de croire que nous nous dirigeons vers un désastre. En conclusion, la constante vigilance des participants quant à l'évolution de notre régime de retraite nous assurera une retraite sereine. Cette vigilance doit se manifester par une participation en grand nombre à l'assemblée annuelle et par l'obtention par chacun des participants concernés du bulletin trimestriel divulguant le taux de rendement du régime de retraite.

Centre d'écoute de Laval

À votre écoute depuis 25 ans!

Mission

Le Centre d'Écoute de Laval offre un service d'écoute téléphonique généraliste, confidentiel, anonyme et gratuit à toute personne éprouvant le besoin de partager une émotion et de se confier.

Rôle

Offrir une écoute empathique, accessible, permettant de :

- Briser l'isolement
- S'exprimer sans crainte de jugement
- Se sentir accueilli, respecté dans ses propos
- Exposer un vécu, heureux ou pénible
- Commenter sa réalité : détresse psychologique, santé physique ou mentale
- Désamorcer le stress, les états de crise ou de panique
- Entamer des réflexions éclairantes
- Entrevoir les solutions possibles d'une problématique quelconque
- Évacuer des contenus douloureux qui affectent et perturbent
- Dévoiler un secret trop lourd et se libérer ainsi de la honte ou de la culpabilité
- Être dirigé, au besoin, vers des ressources appropriées

Ligne d'écoute : 450-664-2787
Sans frais : 1-888-664-1558

cecoutelaval@videotron.ca
http://www.centredecoute.com

Services

Une formation initiale en écoute active est donnée à tous les bénévoles du Centre d'Écoute de Laval. Celle-ci est le pré-requis essentiel au service d'écoute offert. Depuis le début de notre fondation, nous travaillons au développement et à l'enrichissement de cette formation dans l'objectif, toujours présent, d'outiller adéquatement le bénévole pour qu'il offre un service d'écoute de qualité et vive une expérience gratifiante.

Nos services d'écoute sont offerts du lundi au vendredi de 9h00 à 21h00 et le samedi de 9h00 à 17h00.

Ligne d'écoute : 450-664-2787

Claude Lavoie

La paroisse de Sainte-Rose fête son 275e anniversaire

Introduction

L'année 2015, marquera le 275e anniversaire de création de la paroisse de Sainte-Rose-de-Lima. Cet événement ne bénéficiera pas d'une grande publicité compte tenu des festivités du 50e anniversaire de Ville de Laval. Sainte-Rose a conservé son air vieillot de nos anciens villages avec ses maisons typiques et ses paysages qui inspirent encore de nombreux artistes. Une simple promenade dans le Vieux Sainte-Rose vous permettra d'apprécier quelques uns de ses charmes. je vous présente l'histoire de cette deuxième paroisse de l'île Jésus qui s'est développé tout particulièrement grâce à l'œuvre de l'un de ses citoyens, François-Xavier-Antoine Labelle.

Naissance de la paroisse de Sainte-Rose

L'histoire de Sainte-Rose débute en 1636 lorsque la Compagnie des Cent Associés concède l'île Jésus aux Jésuites, le premier seigneur. Suivirent François Berthelot, François de Montmorency-Laval et finalement le Séminaire de Québec qui régna pendant 174 ans, soit de 1680 à 1854, année où le régime seigneurial fut aboli. Je rappelle que ce n'est que suite à la signature du Traité de la Grande paix de Montréal, avec les Iroquois, en 1701, que le véritable développement de l'île Jésus débuta. Ainsi, en 1702, il y avait suffisamment d'habitants pour fonder une première paroisse; Saint-François-de-Sales. Notez qu'à cette époque, le terme paroisse désignait à la fois le territoire religieux et civil. Comme il n'y avait pas de routes, les colons s'installèrent le long des rivières des Prairies et Jésus (Mille-Îles) car les cours d'eau permettaient de se déplacer et de transporter des marchandises. Vingt ans après, le Séminaire de Québec commença à offrir des terres situées au centre de l'île; la côte Saint-François en 1721 et la côte Saint-Elzéar, en 1736.

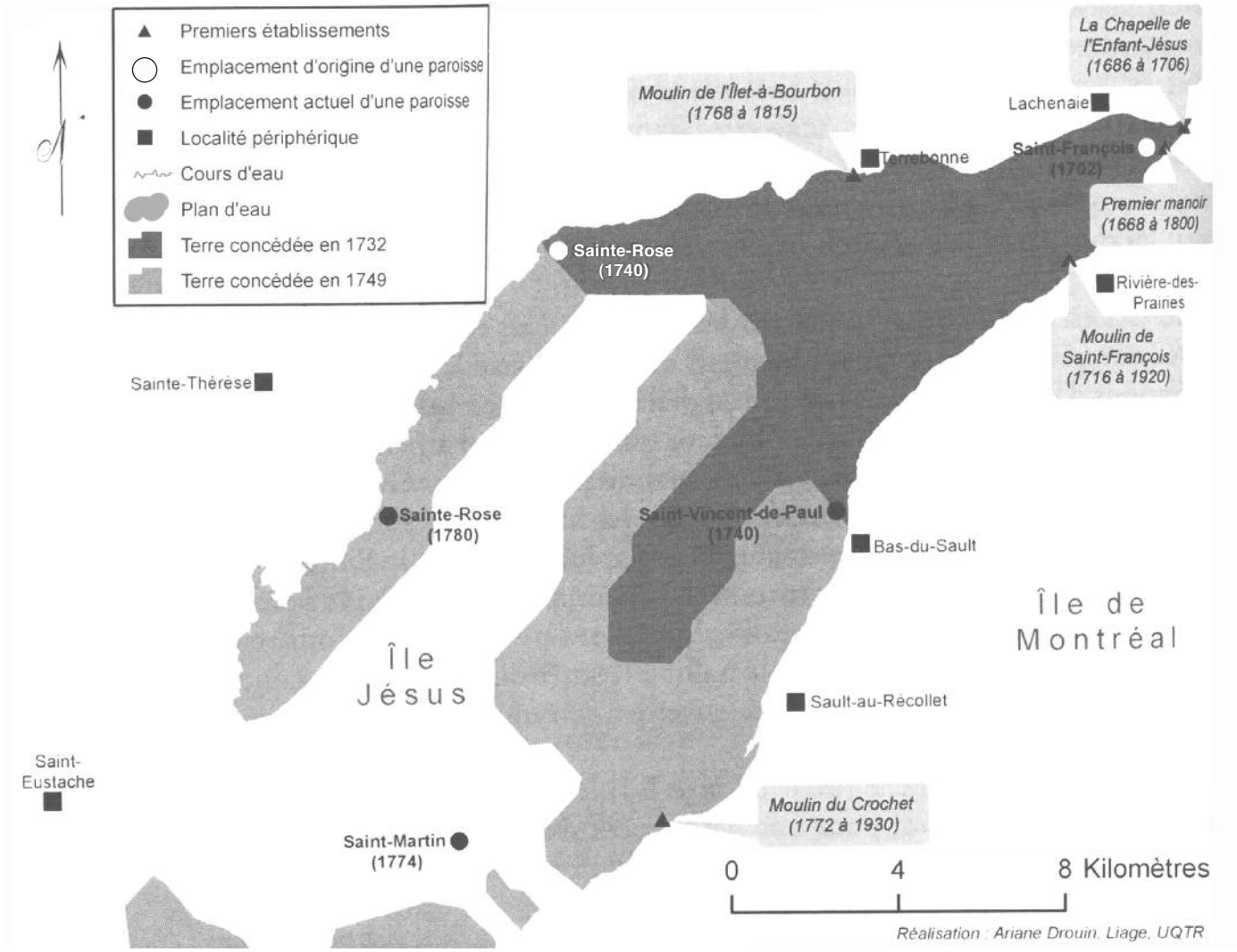

C'est à cette époque que le Grand-voyer commença la construction des routes sur l'île Jésus. En 1746, le Chemin du Roy, du coté nord, se rendait jusqu'à la ferme Sainte-Thérèse. Cette carte de 1749 illustre bien que l'ouverture des nouvelles concessions éloigne passablement les censitaires de l'église de Saint-François-de-Sales située alors, à l'extrémité Est de l'île Jésus. À cette époque, ça prenait une raison majeure pour ne pas se rendre à l'église le dimanche et les jours fériés. La distance à parcourir constituait un empêchement important surtout en hiver mais il fallait aussi baptiser les nouveaux-nés, marier les tourtereaux, oindre les mourants et enterrer les chers disparus. Plusieurs habitants de la côte nord de l'île Jésus commencèrent à fréquenter l'église de Terrebonne, ouverte en 1727. Mais lorsque qu'on voulut leur faire payer leur quote-part, les insulaires réclamèrent vivement l'ouverture d'une nouvelle paroisse sur l'île Jésus. Cette situation fut portée à l'attention de l'intendant Gilles Hocquart qui décida avec le Grand-vicaire de Montréal que :
la paroisse de Saint-François-de-Sales couvrirait une lieue de chaque coté de l'île ;
le reste de l'île Jésus serait divisé en deux paroisses : Sainte-Rose pour le coté nord et Saint-Vincent-de-Paul pour le coté sud.

En 1741, Sainte-Rose-de-Lima devint ainsi la deuxième paroisse à être créée, suivi de près par Saint-Vincent-de-Paul, en 1743. La première église fut construite sur la terre de Julien Malboeuf, endroit situé aujourd'hui sur la Terrasse Debien, à Auteuil. Une croix de chemin marquait jadis son emplacement exact et je déplore le fait qu'aucune entité légitime ne s'occupe d'installer une plaque commémorative à cet endroit. Le nom de la paroisse Sainte-Rose-de-Lima fut choisi pour honorer Isabel Flores de Oliva née à Lima en 1586. Cette péruvienne fut la première sainte du Nouveau-Monde. Elle fut canonisée par le pape Clément X, le 12 avril 1671.

L'église déménage vers l'ouest

Vers 1760, un incendie ravage cette première église construite en bois de cèdre. Bien sûr, la Conquête anglaise amena d'autres préoccupations que celle de reconstruire l'église. Suite à la signature du Traité de Paris, en 1763, la vie reprend tranquillement son cours avec quelques changements d'ordres économiques et politiques. L'Angleterre voulait assimiler le peuple conquis à sa langue et à sa religion protestante. Plusieurs retraités se souviendront que leur professeur d'histoire insistait particulièrement sur le Serment du Test. Mais, stratégiquement, le français et le catholicisme demeurent car les Anglais ne veulent pas s'aliéner les « Canadiens-français ». Ils en ont déjà plein les bras avec la révolte amérindienne menée par Pontiac (un chef indien) et les récriminations des colonies anglaises situées plus au sud.

Sur l'île Jésus, le développement du territoire se poursuit vers l'ouest avec l'arrivée d'immigrants Britanniques particulièrement des Écossais qui possèdent pour la plupart, un niveau de formation supérieure. Toutefois, la population francophone demeure largement majoritaire et demande d'avoir accès aux services religieux.

Au moment de reconstruire l'église de la paroisse de Sainte-Rose-de-Lima survient une fameuse chicane entre les paroissiens et l'évêque. Les paroissiens veulent que l'église soit rebâtie au même endroit mais Mgr Briand préfère la construire plus à l'ouest pour des raisons aujourd'hui évidentes : une pénurie de prêtres, l'ouverture de nouvelles paroisses à l'ouest et le déplacement l'église de Saint-François-de-Sales plus à l'ouest. Mais les paroissiens s'entêtent (esprit de clocher) et le débat s'envenime. Mgr Briand prend alors une décision inusitée ; il interrompt l'exercice du culte dans la paroisse de Sainte-Rose-de-Lima. Cette interdiction existe pendant 12 ans pour finalement disparaître lorsqu'on opte finalement pour l'emplacement choisi par l'évêque. On construit à cet endroit la nouvelle église qui ouvre ses portes en 1788.

La famille Chartrand habitant la maison du bedeau en 1919

Cette deuxième église fut démolie en 1857 parce qu'elle était devenue trop petite. On utilisa ses pierres pour la construction de la maison du bedeau située juste en face de l'église actuelle. Avec les pierres on remet aussi à neuf le charnier du cimetière lequel se trouvait alors à la place de l'école Villemaire. Il fut déménagé par la suite sur la terre de la famille David sur la rue des Patriotes.

La troisième église de Sainte-Rose-de-Lima fut construite de 1852 à 1856. C'est l'architecte Victor Bourgeau (1809-1888) qui a construit ce monument religieux qui possède une grande valeur patrimoniale. Prenez le temps de visiter ou de revisiter cette splendeur architecturale.

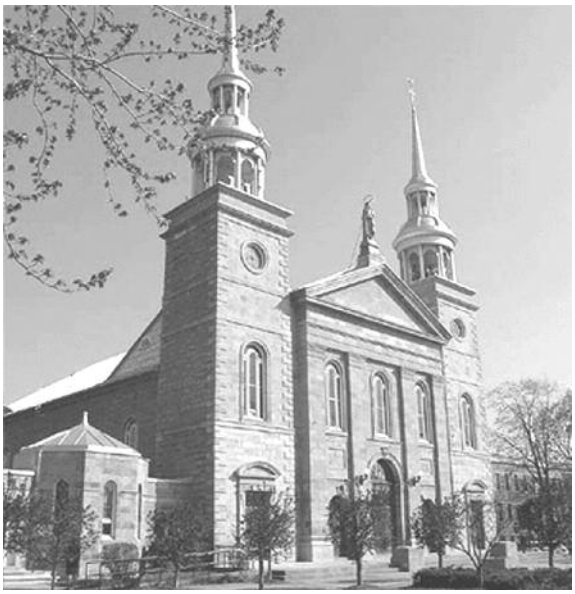

L'église Sainte-Rose-de-Lima (actuelle)

François-Xavier-Antoine Labelle

Un événement important survient le 24 novembre 1833. Angélique Maher l'épouse du cordonnier de Sainte-Rose donne naissance à son unique fils baptisé François-Xavier-Antoine. Cet enfant devient le plus illustre personnage natif de l'île Jésus. Son père, Antoine Labelle, partisan des patriotes, sensibilisa son fils aux problèmes vécus par les canadiens-français. Pensez un instant à ce qui se passa dans la tête de ce garçon de 5 ans lorsqu'il vit Colborne et sa troupe passer devant chez lui pour se rendre à Saint-Eustache et à Saint-Benoît accomplir son funeste destin. Cette famille Labelle vivait dans une maison située à l'endroit où se trouve aujourd'hui l'Auberge Les-Menus-Plaisirs. Par la suite, les nombreux talents du Curé Labelle lui permirent de développer une solution pacifique et très profitable pour ses semblables ; la colonisation des Pays-d'en-Haut et la construction d'une ligne de chemin de fer vers le nord avec une gare à Sainte-Rose. L'œuvre du Curé Labelle demeure immense et mal connue particulièrement sa contribution à la prospérité de Sainte-Rose.

Sainte-Rose développe en premier sa partie Est

Au début des années 1800, le réseau routier favorisait le développement de l'est de Sainte-Rose. Les montréalais et les voyageurs désireux se rendre au nord, dans la Seigneurie de Blainville ou ailleurs, empruntaient l'itinéraire suivant : le boul. Saint-Laurent, le pont Viau, le boul. des Laurentides, le boul. Sainte-Rose et la rue des Patriotes pour traverser la rivière des Mille-Îles avec l'aide d'un bac et plus tard, du pont Porteous. De là, les gens empruntaient la Montée de la Grande Ligne qui traversait du nord au sud la Seigneurie de Blainville. Bien sur, ces rues portaient autrefois un autre nom. La rue des Patriotes, vers le sud, permettait de se rendre au moulin du Crochet par des chemins de base tels le rang de l'Équerre, la montée Saint-Aubin, la montée Gagnon, le chemin du Trait-Carré et la montée du moulin. En me rappelant de la montée Saint-Aubin, j'ai souri en pensant aux courses d'automobiles organisées à l'insu de la police. Ha cette jeunesse délinquante !

Cet achalandage inspira la construction du premier pont de Sainte-Rose à James Porteous, le propriétaire d'une distillerie et d'un important magasin de Sainte-Thérèse dans les années 1820. Avant la distillerie, il y avait une fabrique de potasse ouverte par son père en 1805 en même temps que le magasin. Pour fabriquer de l'alcool, Porteous a besoin des céréales cultivées par les fermiers de Sainte-Rose. James Porteous demande à la Législature provinciale en 1828 la permission de construire un pont de péage sur la rivière Jésus (rivière des Mille-Îles), et obtient sa charte en 1830. Porteous a probablement construit des établissements à l'intersection Sainte-Rose et des Patriotes ou tout près. Certains chercheurs croient que l'Hôtel Laval était au tout début, une auberge qui accueillait les voyageurs. Outre le commerce, James Porteous est un passionné des courses de chevaux. Sa fortune est engloutie dans ce sport et en 1840, il doit céder sa distillerie à John Morris.

L'hôtel Laval

À l'ouest, il y avait un chemin connu sous les noms Montée des vaches et Montée Bélair qui permettait de se rendre à Saint-Martin. Ce chemin deviendra le boulevard du Curé-Labelle en 1930.

Les ponts de Sainte-Rose

Notez bien que ce n'est qu'en 1845 que l'on commence à nommer la région du nord de Montréal ; **les Laurentides**. C'est l'historien F.X. Garneau qui proposa, cette année là, cette appellation de la chaîne de montagne qui borde la rive nord du fleuve Saint-Laurent. En 1852, le village de Sainte-Rose compte 80 maisons en pierre, 328 maisons en billots, neuf magasins et six écoles. En 1854 le régime seigneurial

prend fin et le docteur Stanislas MacMahon est élu comme premier maire de cette municipalité qui doit maintenant dispenser divers services aux citoyens et aux visiteurs de son territoire.

Les activités se déplacent progressivement vers l'ouest, Après avoir été endommagé par les Patriotes en 1838, le pont Porteous est d'abord remis en état pour être finalement démoli en 1852. On construit alors un nouveau pont plus à l'ouest à l'endroit où se trouve approximativement le pont actuel. Il s'agissait d'un pont à péage baptisé Plessis-Bélair, en l'honneur de la famille qui en était propriétaire jusqu'en 1938.

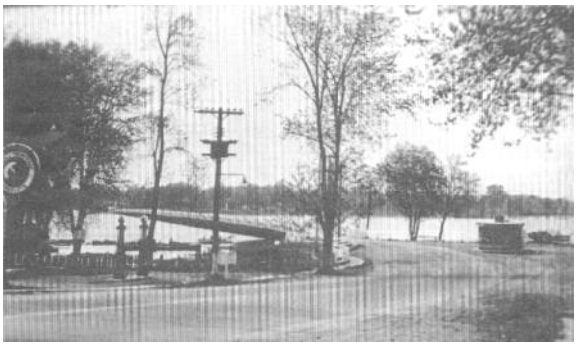

Le pont Bélair

Le paiement s'effectuait sur l'île Bélair que l'on remarque à peine lorsqu'on se rend à Rosemère. En 1938, le pont Plessis-Bélair fut pris en charge par le gouvernement et son accès devint gratuit. Pour compléter l'histoire du pont, plusieurs d'entre nous se souviennent de celui que l'on nommait Louis-Hippolythe-Lafontaine. Ce pont ouvert en 1946, remplaçait le pont Plessis-Bélair. En 1967, on modifia son appellation puisque l'on venait d'en baptiser le nouveau tunnel qui relie la rive sud à Montréal. Le pont de Sainte-Rose fut renommé Marius-Dufresne, nom de l'entrepreneur responsable de sa construction qui perdit la vie sur ce chantier dans un accident en 1945.

La villégiature, moteur du développement de Sainte-Rose

Revenons au tournant du XIXe siècle. Le travail acharné du Curé Labelle avait finalement convaincu les investisseurs de construire un chemin de fer jusqu'à Saint-Jérôme. En 1876, on inaugure le tronçon du chemin de fer entre Montréal et Saint-Jérôme. Comme le train s'arrêtait à la gare de Sainte-Rose ; une nouvelle activité prit son essor; la villégiature.

La gare de Sainte-Rose en 1876

L'été, des centaines de montréalais surtout des anglophones s'y rendaient pour effectuer une croisière, du canotage, de la pêche et de la baignade. De nombreuses plages ouvrent à Sainte-Rose et ailleurs sur l'île Jésus : plage Idéale, plage Sainte-Rose, plage Mon Repos, plage des ormes, plage Riviera, plage Saratoga, Plage Barbe, etc… À Sainte-Rose, sous l'influence du curé de l'époque, on installe des enclos dans la rivière pour que les femmes puissent se baigner hors de la vue des regards impudiques.

L'hôtel Cyr (Cyr's Hotel)

Lorsque les villégiateurs arrivent à Sainte-Rose, quelques options s'offrent à eux concernant l'hébergement : ils peuvent louer la propriété d'une famille résidante, ou encore séjourner dans l'un des hôtels. Tout comme les autres, l'hôtel Cyr prenait les touristes à la gare et les amenaient à son commerce sis au coin nord-est de l'intersection Labelle/Sainte-Rose. L'hôtel Robert située au coin sud-est de la même intersection faisait la même chose. Ce commerce devint l'Hôtel Ste-Rose, puis l'Hôtel Manoir, ensuite le chic cabaret Lido et finalement le 300.

L'hôtel Ste-Rose

L'hôtel Robert

Le «chic» cabaret Lido

Le 300

Monsieur Robert possédait une résidence d'été située à l'ouest de Curé-Labelle. Lorsque la clientèle dépassait la capacité d'hébergement de son hôtel, il les logeait à sa résidence. Cet endroit est devenu par la suite Le Château Sainte-Rose. Certains d'entre nous se souviennent que cet endroit fut rasé en 1969 par un incendie survenu à la fin du spectacle du chanteur Jean Roger. Dans les années 1960, le curb-service étant populaire un AW ouvrit avec des serveuses en patin à roulette. Plus tard, le restaurant Le Voltigeur remplaça le AW.

Revenons aux activités proposées aux touristes qui arrivaient avec le train et plus tard en automobile. En 1889, un groupe d'estivants formé majoritairement d'anglophones fondent le Sainte-Rose Boating Club, situé à l'endroit occupé par le Manoir Thérèse-Casgrain. Cet endroit devint tellement populaire que l'on construisit une chapelle protestante à l'endroit où se trouve aujourd'hui le Parc Mont-Royal, à l'ouest de Landry Automobile. En 1891, l'écossais Mathieu Darling achète l'île que l'on voit très bien à droite en traversant le pont vers Rosemère.

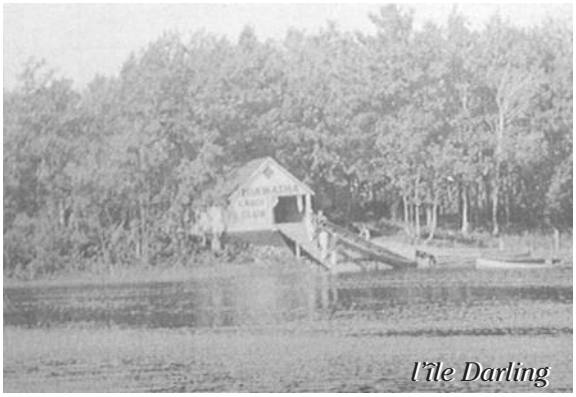
l'île Darling

Les propriétaires aménagèrent différentes installations permettant de jouer au croquet, au tennis et même un mini-golf. Le club organisait des régates et des tournois et ses membres participaient à des compétitions aux Etats-Unis. Il y avait des soirées mondaines et des bals dans le bâtiment principal.

En 1910 se construit le Château Normand ; résidence conçue et bâtie par l'architecte Joseph-Émile Vanier (1858-1934). Transformé en hôtel avec bar en 1934, cette magnifique maison fut détruite par un incendie en 1959.

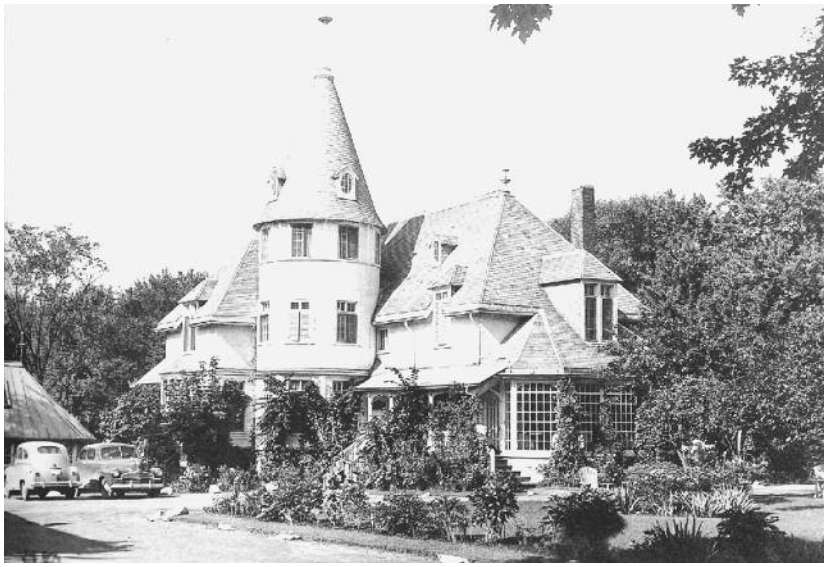
Le château Normand

La fin de la villégiature

Au début des années 1900, l'économie de l'île Jésus dépend surtout de celle de Montréal. Les cultivateurs maraîchers vendent leurs produits aux marchés publics notamment au Marché Bonsecours. Ils rapportent « de la ville » les biens qui ne sont pas offerts au magasin général local. Avec un cheval attelé à une voiture, ça prenait plus de quatre heures pour franchir la distance entre Sainte-Rose et le Marché Bonsecours. L'arrivée de l'automobile et la macadamisation des routes améliorèrent grandement cette situation tout en nécessitant des points de ravitaillement en essence de pétrole et des mécaniciens. À Sainte-Rose on a vu rapidement des garages s'installer. Il y avait vers 1930, entre autres, le garage d'Auguste (Ti-Gus) Lachaine qui opérait à l'endroit où se trouve aujourd'hui Landry Automobile. Il y avait aussi le garage Charbonneau, le garage Fortin et probablement d'autres.

À cette époque, plusieurs femmes de Sainte-Rose travaillent dans le secteur de la mode comme couturières. Déjà en 1871, Mathilde Filiatrault, est l'un de leurs premiers employeurs. Le secteur du vêtement sera encore plus florissant dans les années 1940 avec l'ouverture de l'International Braid, une manufacture de lacets, corsets et chaussures. Il existe aussi l'entreprise Stella Dress, spécialisée dans la confection pour dames, qui emploie près de 160 femmes. La bâtisse de l'International Braid se trouvait sur la rue des Patriotes actuellement occupée par Les Aliments Whyte's Inc. Quant à la Stella Dress, le commerce se situait à la place du Manoir Thérèse Casgrain.

Dès 1940, une nouvelle ligne d'autobus dessert Sainte-Rose. Apparaissent de petites excursions d'une journée appelées « nowhere » et le village continue d'être l'une des destinations favorites des Montréalais. En 1941, pour 2300 résidents, on y compte 4500 vacanciers. L'industrie touristique n'a de cesse de grandir, devenant le ferment de la prospérité économique.

Vers 1950, la villégiature à Sainte-Rose perd son attrait. L'eau de la rivière des Mille-Îles contenant trop de bactéries devient impropre à la baignade. Déjà, l'île Jésus cessait rapidement d'être un lieu de villégiature pour devenir le royaume des bungalows, un endroit agréable pour élever ses enfants. Un peu partout sur l'île, la population explosa. En 1941, il y avait 21 631 personnes alors que 25 ans plus tard, on en dénombra 196 088. La ville de Sainte-Rose voit ainsi sa population quadrupler passant de 2 292 à 9 276. Les citoyens demandent de plus en plus de services que les seize villes peinent à dispenser.

Inauguration de l'Autoroute des Laurentides à la hauteur du poste de péage de Laval-des-Rapides

En 1953, la chambre de commerce des Laurentides recommanda à Maurice Duplessis de construire une autoroute entre Montréal et Saint-Jérôme pour résoudre les importantes congestions le long des routes 11 et 11a, tout en permettant le développement économique et touristique des Laurentides. À cette époque, il n'y avait pas d'autoroutes au Québec, alors que l'Ontario et les États-Unis développaient leurs réseaux rapidement. En mai 1956, le gouvernement annonça officiellement la construction d'une autoroute de 47 kilomètres de long entre Montréal et Saint-Jérôme. Les travaux commencèrent à l'été 1957. Une première section de l'autoroute des Laurentides fut ouverte à la circulation en novembre 1958. Ce tronçon s'étendait sur 16 kilomètres, entre le boulevard Crémazie à Montréal et la route 11a (boulevard Sainte-Rose) à Sainte-Rose. La section de 31 kilomètres, entre Sainte-Rose et Saint-Jérôme, fut mise en service à son tour 9 mois plus tard, en août 1959. Il en coûtait 75 cents pour faire les 47 kilomètres de la nouvelle autoroute, soit 25 cents à chacun des 3 postes de péage.

Le temps des fusions

En 1961, L'Abord-à-Plouffe, Saint-Martin et Renaud se fusionnèrent pour former la Cité de Chomedey. On voit ici la scène de la cérémonie qui dévoilait un monument baptisé le tripidium qui illustrait très bien que les trois anciennes municipalités s'élançaient conjointement vers le futur. Pour le maire Jean-Noël Lavoie, il reste un autre pas à franchir et ce dernier se réalise en 1965 lorsque les quatorze municipalités de l'île Jésus se fusionnent pour créer Ville de Laval. Le maire de Sainte-Rose, Olier Payette, s'opposait à cette fusion et il fut un candidat défait à l'élection municipale de 1965.

Conclusion

J'espère que vous avez aimé ce rappel de l'histoire de Sainte-Rose. Il y aurait tant d'autre chose à dire sur ce lieu, notamment sur ses peintres. Pour le 275e anniversaire de Sainte-Rose, empruntez à la bibliothèque municipale l'un des livres qui racontent son histoire, prenez une marche en ayant emprunté l'audio-guide au BML, visitez l'église et prenez un repas dans l'un de ses restaurants.

Je vous souhaite un joyeux temps des Fêtes.

Découpez ici

ASSOCIATION DES EMPLOYÉS RETRAITÉS DE LA VILLE DE LAVAL
AVIS DE CHANGEMENT D'ADRESSE

Nom : _____ No. d'employé : _____

NOUVELLE ADRESSE :
Adresse : _____ Tél. : (____) ____ - _____
_____
_____

ADRESSE COURRIEL : _____ Date : _____

Signature : _____

FAIRE PARVENIR À :
L'Association des employés retraités de Ville de Laval
3235, Saint-Martin Est, bureau 214
Laval (Québec) H7E 5G8
Courriel : aervl@videotron.ca

De plus, vous devez faire parvenir vos changements au comité de retraite :
Comité de retraite du régime de retraite des employés de la Ville de Laval
1333 boulevard Chomedey, Bureau 905
C.P. 422 Succursale St-Martin
Laval, Québec H7V 3Z4

Maison de Soins Paliatifs de Laval

Engagement bénévole

Un appel aux retraités de la Ville de Laval

La Maison des Soins Paliatifs de Laval est un organisme sans but lucratif dont la mission est d'offrir gratuitement des services à la personne en fin de vie de façon à ce qu'elle puisse terminer ses jours paisiblement soutenue par une équipe soignante et entourée de ses proches dans un environnement calme et chaleureux.

Le bénévole collabore à la collectivité en mettrant à profit ses compétences et ses expériences. Il participe en apportant sa part d'humanité et de chaleur. Le bénévole s'engage librement dans des activités correspondant à ses intérêts et à ses choix personnels.

L'engagement demandé est entre 3 et 5 heures par semaine dans les champs d'activités suivants : les soins et l'accompagnement - l'accueil des familles et des visiteurs à la réception - la cuisine le secrétariat - l'entretien - les collectes de fonds

Vous avez envie de participer à notre mission et de faire partie de notre équipe, alors contactez-nous. Nous vous encourageaons à venir nous rencontrer.

Nancy Lacas, responsable des bénévoles

Maison des Soins Paliatifs de Laval inc.
655, Avenue Bellevue, Laval (Québec) H7C 0A8
Téléphone : 450-936-4300 poste 289 Fax : 450-936-4301
Site web www.msplaval.ca Courriel : benevoles@msplaval.ca

Tournoi de golf AERVL Open 2015

Lundi, 22 juin 2015

Club de Golf La vallée de Ste-Adèle
465 Chemin du Golf, Ste-Adèle
(450) 229-4653

Bienvenue à tous les membres retraité(e)s, leur famille et amis
Date limite d'inscription le 11 Mai 2015

Veuillez noter que, selon le nombre de participants, un départ simultané sera possible, alors faites-nous parvenir votre inscription le plus tôt possible, nous pourrons alors vous informer de l'horaire de la journée.

Renseignements :
Louis-Albert St-Pierre Téléphone : 450-533-4662
Courriel : louisalbertstpierre@msn.com

Veuillez compléter et nous retourner ce coupon d'inscription

Découpez ici

Noms des participants 1 : _____ 2 : _____
3 : _____ 4 : _____

Responsable du groupe : _____ Courriel : _____

No de téléphone : _____

Libeller le chèque à l'ordre de : Association des employés retraités de la Ville de Laval
Payable avant le 11 mai 2015

Faire parvenir le tout à : Association des employés retraités de la Ville de Laval
A/S Tournoi de golf 2015
3235 boul. Saint-Martin Est, local 214
Laval Qc H7E 5G8

Golf, Voiturette, Souper :	110 $	X	_____	=	_____	$
Golf, Voiturette :	50 $	X	_____	=	_____	$
Souper seulement :	60 $	X	_____	=	_____	$

Carnet de voyage

Depuis le 28 octobre, notre collègue retraité Jean-Claude Dugal et sa conjointe Françoise Lavoie sont en Asie... reviennent pour le temps des Fêtes... repartent pour 3 mois.

À l'ère des nouvelles technologies, des médias sociaux et de tout ce «progrès moderne», il est maintenant possible de suivre au jour le jour les pérégrinations et les récits d'aventures de Jean-Claude et Françoise sur le web à l'adresse suivante: http://jeanclaudefrancoise2014.com/

Voici quelques témoins visuels (il y a des centaines de photos) de leur passage dans des contrées pittoresques, des pays plusieurs fois millénaires aux us étranges.

Allez voir ça... vous ferez un beau voyage.

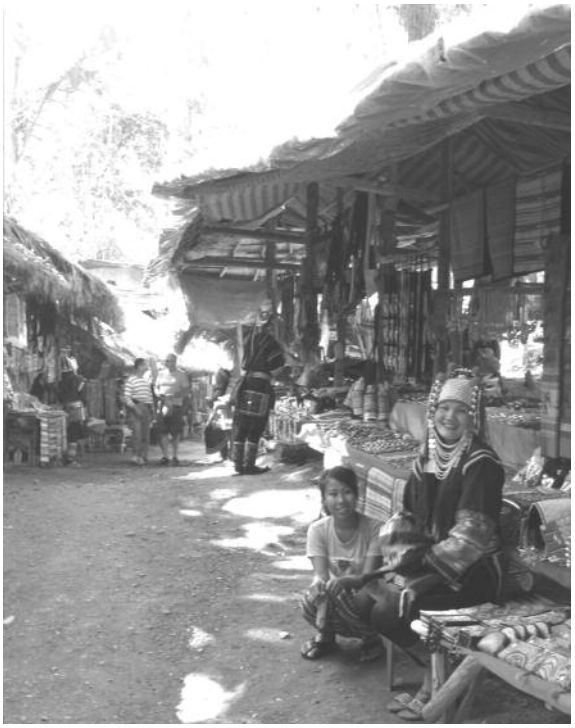

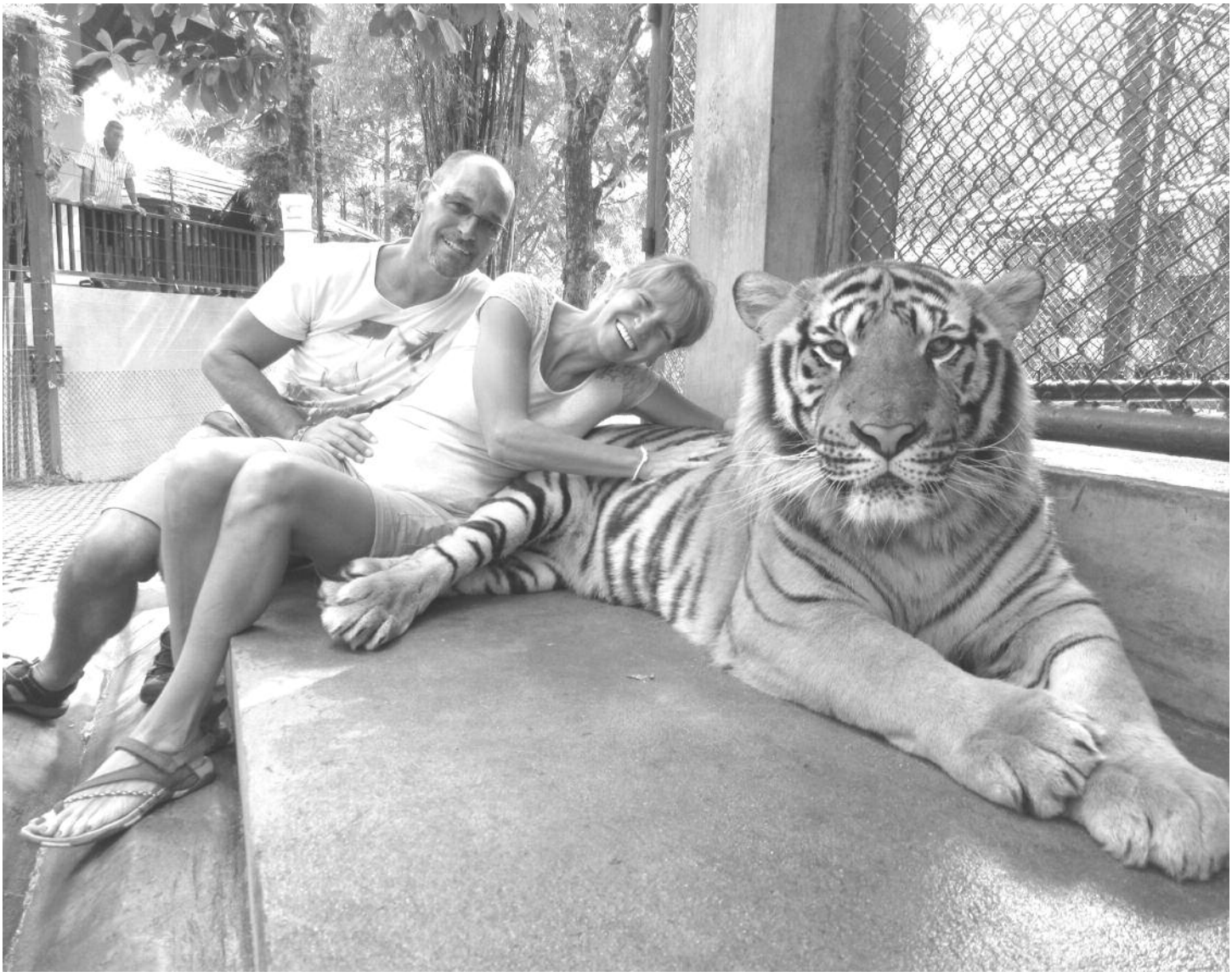

Capsule astronomique

Jean-Marc Richard

Rendez-vous dans le système solaire

Le rendez-vous de la sonde Rosetta avec la comète 67P/Churyumov-Gerasimenko
Source : ASE

En 1993 l'ASE, l'Agence Spatiale Européenne, approuve la mise sur pied de la mission Rosetta. Le rêve de poser une sonde spatiale sur une comète prend forme. Après 10 ans de préparation et un voyage dans système solaire de 10 autres années, ce rêve est devenu bien réel. Le 6 août dernier, la sonde d'exploration Rosetta, construite par l'Homme, est arrivée à la rencontre d'un vestige de la formation du système solaire, la comète 67P/Churyumov-Gerasimenko. (Le nom rappelle les noms des deux découvreurs de la comète le 11 septembre 1969). On la «baptisera» «Tchoury» pour éviter des crampes de la langue!

La sonde Rosetta, d'un poids de 2 900 kg, tire son nom de la célèbre pierre de Rosette qui a permis de déchiffrer les hiéroglyphes égyptiens il y a de cela près de 200 ans en Égypte. Elle transporte à son bord un petit atterrisseur nommé Philae d'un poids, lui, de seulement 100kg. Son nom désigne l'île sur le Nil où on a retrouvé la pierre de Rosette.

L'objectif de la mission est d'étudier la composition du noyau de la comète en y posant un atterrisseur pour en prélever la matière et l'analyser sur place. Dans cette mission, on y retrouve toute l'ingéniosité humaine, car les embûches de ce rendez-vous étaient énormes. Elle est le résultat d'une collaboration entre L'ASE, le CNES (Centre national d'études spatiales) et le DLR (Centre aérospatial allemand).

Le défi était d'aller à la rencontre de la comète dont la dimension n'est que de 4 x 3.5 kilomètres, laquelle file à 55 000 km/h vers le Soleil, pour un rendez-vous déterminé entre l'orbite de la planète Mars et celle de Jupiter. Ensuite, calculer la masse de la comète afin de s'y placer correctement en orbite et tenir compte que la comète pivote sur elle-même en environ 12 heures. L'étape finale étant d'y larguer l'atterrisseur Philae sur un site choisi sur la comète, dont l'ensoleillement assurerait la recharge de ses piles et le fixer solidement sur sa surface pour faire le travail. Voilà le défi!

Les comètes sont des corps célestes qui se tiennent principalement à deux endroits dans le système solaire : dans la ceinture de Kuiper au-delà de Neptune et dans le nuage de Oort à l'extrême frontière du système solaire. Les comètes représentent les vestiges de la formation du système solaire et sont en quelque sorte les témoins de son origine, d'où l'importance de pouvoir en analyser le contenu. (Voir mon texte dans l'ENVOL de décembre 2013).

C'est le 2 mars 2004 qu'a débuté l'odyssée de la Sonde Rosetta alors qu'elle était expédiée dans l'espace intersidéral par une fusée Ariane-5G+ de la base lancement de ASE à Kourou en Guyane française.
Image de la sonde Rosetta (Source ASE)

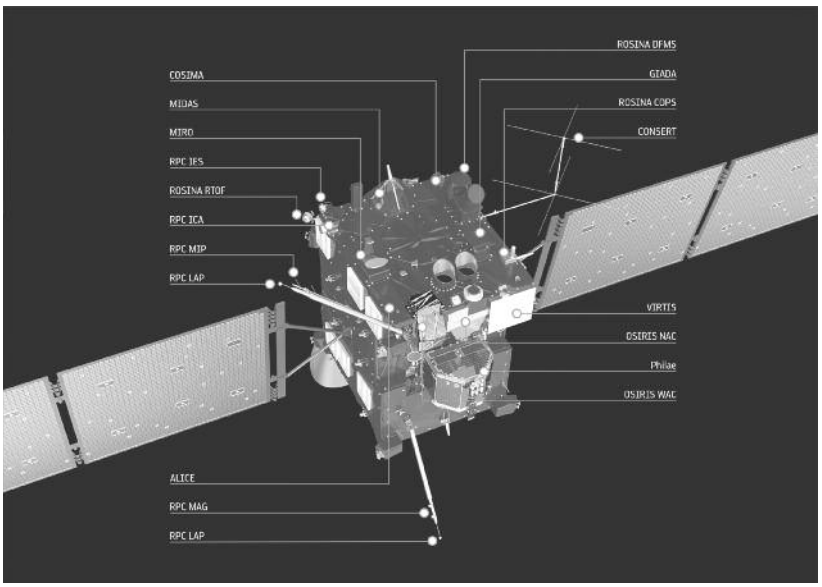

Pendant près de 10 ans, la sonde a parcouru la distance la séparant de son rendez-vous en utilisant l'assistance gravitationnelle de la Terre à trois reprises, et une fois celle de la planète Mars. Ce parcours a nécessité un trajet de 6,3 milliards de kilomètres à orbiter autour de la Terre et de Mars pour ensuite se diriger vers la comète. Le 6 août 2014, Rosetta s'est retrouvée, comme prévu devant son objectif, la comète «Tchouri». La rencontre s'est réalisée à une distance en ligne droite de 511 millions de kilomètres de la Terre.

Il faut maintenant préparer le largage de l'atterrisseur Philae. Pour ce faire, la sonde accompagne la comète dans sa trajectoire en direction du Soleil jusqu'au 11 novembre dernier. Durant cette période, les ordinateurs et les capteurs de la sonde l'observent, l'analysent et calculent la masse de la comète pour déterminer le moment précis du largage et finalisent le choix du site sur la comète pour que l'atterrisseur s'y pose à l'endroit idéal. Pour rendre ça plus facile, il faut

tenir compte dans les communications avec la sonde que sa distance de la Terre impose un délai de 28 minutes pour chaque commande... et un autre 28 minutes pour en connaître le résultat.

Ses capteurs de gaz ont pu aussi déterminer quelle «fragrance» pouvait dégager une comète...Ça ne sent pas très bon une comète... Odeurs d'oeufs pourris, effluves de fonds d'écurie avec, pour atténuer le tout, un petit parfum... d'amande!

Image montrant la taille de la comète «Tchouri» par rapport à la ville de Los Angeles

Comme le démontre le montage ci-haut, la comète «Tchouri» est tout de même d'une bonne taille. J'y ai indiqué le site de l'atterrissage de Philae.

Encore ici, l'ingéniosité humaine a fait ses preuves. En prévision que la comète soit très peu massive, l'atterrisseur risquait de rebondir au contact de la surface. Pour contrer ce risque, l'atterrisseur est muni de harpons qui se déploient au contact avec le sol et par la suite des vis s'y enfoncent dans le sol pour la maintenir solidement.

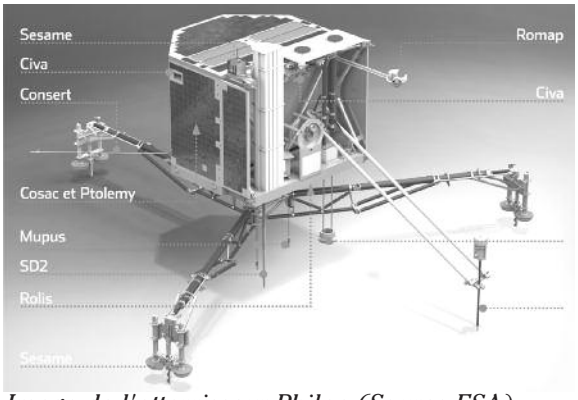

Image de l'atterrisseur Philae (Source ESA)

Comparativement à l'orbiteur Rosetta qui a la taille d'un cabanon de jardin sans l'envergure de ses panneaux solaires, Philae a la taille d'un lave-vaisselle. La sonde Rosetta emporte avec elle 11 instruments scientifiques alors que l'atterrisseur Philae compte 10 instruments d'analyse, dont une foreuse. L'orbiteur est le premier véhicule spatial à s'approcher de Jupiter avec comme seule source d'énergie principale l'utilisation de photopiles avec ses deux panneaux solaires, lesquels ont une longueur de 14 mètres chacun. L'atterrisseur Philae, lui, utilise la même source d'énergie avec un revêtement photovoltaïque comme les panneaux solaires de l'orbiteur.

Au moment d'écrire ces lignes, les harpons du petit robot Philae ne se sont pas déployés pour la retenir au sol et il a effectué un rebond pour se poser légèrement plus loin que prévu et dans une position moins confortable. Dans cette position, Philae est moins exposé à la lumière du Soleil, lequel lui est indispensable pour alimenter ses piles et lui permettre d'accomplir toute sa mission. Toutefois, les opérateurs ont pu le faire pivoter un peu pour améliorer sa position par rapport au Soleil. Voici la dernière photo prise par Philae en date du 14 novembre 2014.

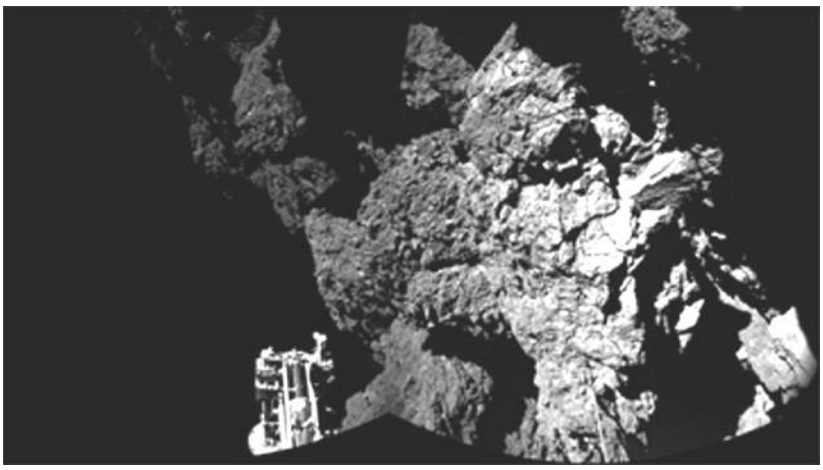

Photo d'une paroi de la comète (on remarque une des pattes de Philae posée sur le sol (Source ASE)

Comme sont exposition au Soleil n'est pas idéale, les piles de l'instrument ne se rechargeront pas aussi rapidement que prévu. Toutefois, avant qu'elles ne s'épuisent complètement et que le petit robot s'endorme, les opérateurs ont activé la foreuse pour connaitre la composition du matériau de la comète. En date du 18 novembre, il semble que Philae ait détecté des traces de molécules organiques. Si ça se confirme, cela renfoncerait la théorie que les comètes auraient apporté certains ingrédients de la recette de la vie sur notre planète lors de sa formation. Investigation à suivre...

La mission est prévue pour se poursuivre jusqu'à la fin de 2015. Rosetta effectuera rigoureusement ses observations et le travail de surveillance de son petit protégé Philae. Ce dernier poursuivra sa tâche d'archéologue spatial sur le sol de la comète jusqu'à ce que «Tchouri», qui s'approchera de plus en plus de Soleil pour le contourner au plus près à 185 millions de kilomètres le 13 août 2015, entrera en état de «dégazage» ce qui détruira éventuellement ces deux petits visiteurs venus de la planète terre.

Voilà une belle aventure scientifique qui a demandé 10 ans de planification plus 10 ans de voyage pour atteindre son objectif. Avec la nature il faut être patient. C'est elle qui mène et non l'Homme...

Jean-Marc Richard, astronome amateur
jmr.astro@videotron.ca

Chronique vinicole

Jean Couvrette

Depuis plus de 30 ans, notre collègue Jean Couvrette a comme passion le vin. Il est président et fondateur du Club des Amis du vin de Laval depuis 2003.

Arrive le temps des fêtes et des réjouissances !

Le temps des fêtes est déjà à nos portes et bientôt l'on tournera la page sur 2014 ! Avec les membres de mon comité de dégustation, je profite de cette dernière chronique de l'année 2014 pour vous faire découvrir de nouveaux vins ou bien vous suggérer quelques vins que vous pourrez servir à vos invités lors de la période des Fêtes.

Voici donc quelques suggestions que nous avons goûtées pour vous et pour votre plus grand plaisir. À tout seigneur tout honneur, débutons la chronique avec les bulles… tradition oblige pour passer à la nouvelle année.

Mousseux

Moingeon prestige Brut - France
(25,85 $ - Code SAQ : 871277)
Cépages : 80 % Chardonnay et 20 % Pinot noir ; région Bourgogne.
Notes de dégustation : au nez mie de pain, fruitée, pomme, couleur or pâle, bulle très fine, gras en bouche, vin sec, beaucoup de fruits.
Servir à 6^0, parfait pour l'apéro, avec le saumon fumé, la viande blanche.

Champagnes

Drappier Brut Carte d'Or – France
(45,00$ - Code SAQ : 734699)
Cépages : 75 % Pinot noir, 20 % Chardonnay et 5 % Pinot meunier ; alcool 12 % ; région Champagne.
Notes de dégustation : nez délicat de petits fruits, bulles fines persistantes en bouche, une explosion de petits fruits blancs, vin digeste, très bon rapport qualité-prix, belle maison.
Amateur d'huîtres, prendre 1 once de ce beau champagne et une huître de votre goût, prendre d'un seul coup et mâchez 3 à 4 secondes, vous allez avoir une belle sensation.
Servir à 6^0, très bon pour l'apéro, avec des huîtres, saumon fumé, mousse de saumon ou de la truite.

Drappier Brut nature - France
(46,25 $ - Code SAQ : 11127234)
Cépage : 100 % Pinot noir ; alcool 12 % ; dosage zéro ; région Champagne.
Notes de dégustation : robe dorée, belle prise de mousse en bouche, au nez un peu de rancio, beau fruit, grande fraîcheur, beaucoup de finesse, beaucoup de fruits, très belle longueur. Vin sec, à ce prix vous ne trouverez rien de mieux.
Servir à 6^0, prendre à l'apéro, avec de la viande blanche, du saumon fumé, tartare de poisson.

Vins blancs

Osé Italia 2013 - Italie
(13,95 $ - Code SAQ : 12383205)
Cépages : 50 % Malvasia, 30 % Greco bianco et 20 % Chardonnay ; alcool 12 % ; région Latium.
Notes de dégustation : couleur jaune pâle, au nez agrumes, miel, acidité moyenne, bonne longueur, gras en bouche.
Servir à 8^0, à l'apéro, avec du poisson grillé, des canapés, avec des fromages comme le brie, le camembert.

Penascal Verdejo - Espagne
(14,20$ - Code SAQ : 12382587)
Cépage : 100 % Verdejo ; alcool 12 % ; région Vino de la tierra de Castillo y Léon.
Notes de dégustation : robe or léger, au nez citron lime, belle fraîcheur, du gras en bouche, vin plein beaux fruits, vin équilibré, bon rapport qualité-prix.
Servir à 10^0, avec du poisson en sauce, des fromages à pâte molle, des fruits de mer.

Tsantali Agioritikos 2013 - Grèce
(15,05$ - Code SAQ : 861856)
Cépages : Assyrtiko, Athiri et Roditis ; alcool 12 % ; région Thessalia.
Notes de dégustation : robe or pâle, cristallin, au nez fleur blanche, délicat, en bouche fruit blanc, belle longueur, vin agréable.
Servir à 10^0, avec des canapés, du fromage brie, du poulet, poisson doré, sole.

Muscat des Papes - France
(23,15 $ - Code SAQ : 93237)
Cépage : 100 % Muscat à petits grains ; alcool 15 % ; région Vallée de Rhône.
Appellation Muscat de beaume de Venise
Notes de dégustation : robe dorée, au nez fleur de rose, fruits tropicaux, un peu de litchis, en bouche écorce d'orange, gras, belle acidité, bonne longueur, pas trop sucré.
Servir à 8^0, avec du fromage bleu, gâteau au potiron

Vins rouges

Osé Italia 2013 - Italie
(13,95 $ - Code SAQ : 12383213)
Cépages : Merlot 50 %, Sangiovese 30 % et Shiraz 20 % ; alcool 12 % ; région Latium.
Notes de dégustation : au nez prune, fraise, en bouche fruits confits, tanins légers, petite amertume, longueur moyenne.
Servir à 16^0, avec des pâtes, de la pizza, des saucisses.

Campobarro 2013 - Espagne
(10,65 $ - Code SAQ : 10357994)
Cépage : 100 % Tempranillo ; alcool 13,5 % ; région Extremadura (sud-ouest de l'Espagne)
Appellation Ribera del Guadiana.
Notes de dégustation : couleur rubis, au nez fruits noirs, mûres.
Ample en bouche, cassis, mûres, tanins moyens, à carafer 40 minutes avant. Difficile de trouver mieux. Très bon rapport qualité-prix
Servir à 15^0, avec du bœuf rôti, de la dinde aux canneberges, ragoût de pattes de porc et boulettes de viande.

Tores Ibéricos 2011 - Espagne
(18,20 $ - Code SAQ : 11180342)
Cépage : 100 % Tempranillo ; alcool 14 % ; appellation La Rioja Crianza, à carafer 50 minutes.
Notes de dégustation : 12 mois en fût de chêne, robe foncée, au nez la fraise, la framboise, cassis, épices, en bouche la vanille, la violette, fruits noirs, fruits rouges, cassis, fin de bouche, noyau de cerise, très bon vin, belle fraîcheur.
Servir à 18^0, avec rôti de bœuf, gibier, si vous voulez prendre du fromage, dégustez un fromage à pâte ferme. (Personnellement, j'aime goûter le fromage avec du vin blanc).

Château des Seigneurs de Pommyers 2010 - France
(22,20 $ - Code SAQ : 892695)
2010 est une grande année à Bordeaux
Cépages : 60 % Merlot, 35 % Cabernet sauvignon et 5 % Cabernet franc ; alcool 13,5 % ; région Bordeaux.
Notes de dégustation : couleur grenat, nez de cassis, en bouche fruits murs, tanins enrobés, bonne longueur. Vin agréable. Vin bio.
Servir à 16^0, servir avec du gibier à plumes, agneau, rôti de bœuf.

Je remercie mon comité de dégustation, ainsi que les agences Amphora, Benedictus, Divin Paradis et Focus Cellars.

À tous, je tiens à vous souhaiter un beau temps des fêtes, de prendre du bon vin et bien manger avec des gens que vous aimez. Sur ce, bonne dégustation et Joyeuses Fêtes !

Note : Vous avez des questions pour notre chroniqueur, vous pouvez les acheminer par courriel à : aervl@videotron.ca, à l'attention de Jean Couvrette.

Tennis 13 Fitness

Joignez-vous à nous !

20% de rabais sur abonnements 3 mois et annuels*

Sur présentation de la carte officielle de l'Association des retraités de ville de Laval

Activités :

Entraînement supervisé | Tennis | Badminton | Racquetball | Piscine chauffée | Plus de 70 cours de groupes | sur musique Resto-bar | etc.

Obtenez une semaine d'essai GRATUIT sur présentation de ce coupon*
*Valide jusqu'au 30 janvier 2015

Information : 450 687 9913

*Certaines conditions s'appliquent. Voir détails au club Tennis 13 Fitness.

Chronique juridique

Me Christiane Ratelle

Me Christiane Ratelle, notaire, chapeaute le service d'assistance juridique des Complexes funéraires Yves Légaré. Elle vous propose des chroniques d'information juridique sur des sujets tels les testaments, les mandats, les préarrangements et les volontés funéraires.

Faire son testament
ça ne fait pas mourir !

À votre décès, qui héritera de vos biens ? Qui se chargera de vous procurer une sépulture convenable ? Qui paiera vos dettes ? Qui s'occupera de vos enfants? Autant de questions qui méritent réponses, mais lorsque l'on est six pieds sous terre, pas facile de se faire entendre.

Le testament est l'outil tout désigné. Il vous permet de mettre par écrit vos volontés et d'en assurer le respect après votre décès. Cela aura le mérite d'être clair. Vous pourrez ainsi déterminer à qui et comment seront distribués vos biens et la personne qui sera responsable de liquider votre succession (votre liquidateur). Vous pourrez même y constater votre consentement au don d'organes et de tissus et y préciser vos volontés relatives à vos funérailles.

Les formes de testament reconnues par le Code civil

Le testament olographe doit être entièrement rédigé de la main du testateur (ce qui exclut tout moyen technique tels ordinateur, dactylographie, vidéo, etc.) et signé par lui. Le testament devant témoins est écrit par le testateur ou par un tiers, à la main ou à l'aide d'un moyen technique (souvent un formulaire préimprimé). Il doit être signé par le testateur et par deux témoins majeurs. Le testament rédigé par un avocat est habituellement fait sous cette forme. Il est important de savoir que, pour produire leurs effets, le testament olographe et celui devant témoins doivent tous deux faire l'objet d'une vérification testamentaire, une procédure coûteuse (soit environ 1 500,00 $, plus les déboursés) qui entraîne des délais pour le règlement de la succession. De plus, même une fois vérifié, ce testament pourrait être contesté (« C'est bien son écriture, mais Maman n'avait plus toute sa tête lorsqu'elle l'a rédigé. »).

Le testament notarié

Le testament notarié est préparé et reçu par votre notaire. Celui-ci s'assure que votre testament est conforme à la Loi et à vos volontés et en assure sa conservation. L'original du testament étant conservé par le notaire, ceci évite tout risque de perte ou de destruction - par un héritier mécontent - puisque seules des copies conformes du testament circulent.

Le testament notarié est difficilement contestable, car il est authentique et fait foi de son contenu. Il est le seul testament qui, pour produire ses effets, n'aura pas à être vérifié suite à votre décès. Attention toutefois de ne pas faire des modifications vous-même sur votre testament notarié. Mieux vaut revoir votre notaire à cette fin, car ce faisant, vous confectionnez un testament olographe qui modifie votre testament notarié. Dès lors, ce testament sera assujetti à la procédure de vérification testamentaire.

Et si je change d'idée…

Les modifications à un testament peuvent être constatées dans un codicille, pour des modifications mineures, ou dans un nouveau testament qui révoquera votre testament initial.

Sans testament : la succession ab intestat

On entend souvent des commentaires comme « J'ai peu de biens : ça ne vaut pas la peine de faire mon testament. » ou «...De toute façon, ce seront les mêmes personnes qui hériteront de moi que celles nommées au Code civil. » Que faut-il en penser ? En l'absence de testament, votre succession sera qualifiée d'ab intestat. Dans ce cas, c'est la Loi qui décide à votre place de qui héritera de vos biens.

Mais êtes-vous bien certain que cela respectera vos volontés? La Loi s'applique à tous, et ce, indistinctement des affections et préférences que vous auriez pu avoir pour certaines personnes. Ainsi, un conjoint de fait ou un ami ne peut jamais hériter en l'absence de testament. En l'absence de testament, vos successibles devront se rendre chez le notaire pour obtenir un document établissant qui sont les héritiers (déclaration d'hérédité) et procéder à la nomination d'un liquidateur pour pouvoir établir leur qualité.

Je vous donne un exemple des difficultés que cela peut poser, sans compter les frais de confection de ces documents qui sont plus élevés que ceux d'un testament. Pauline, une célibataire sans enfant de 88 ans, décède avec une succession modeste. Elle n'a pas souhaité faire un testament étant persuadée que sa sœur Mireille, seule à lui survivre dans une famille de 7 enfants, lui succéderait comme seule héritière. Mireille se rend chez le notaire pour obtenir une déclaration d'hérédité. Le notaire lui apprend que les enfants des frères et sœurs prédécédés héritent de la part de leur père ou mère. Sans testament, on se retrouve au final avec 20 héritiers potentiels dont certains n'habitent plus le Québec ou dont on a même perdu la trace. Ce n'est certes pas ce que Pauline aurait souhaité. Imaginez de plus les difficultés pratico-pratiques pour obtenir toutes les signatures requises sans compter les frais et les possibilités de mésententes qui se multiplient dans un tel dossier. Un testament aurait pu éviter toutes ces difficultés.

Si vous croyez qu'il vaille mieux prévenir plutôt que guérir, alors pourquoi ne pas faire votre testament, surtout que la mort est inévitable. N'ayez crainte, faire un testament, ça ne fait pas mourir.

YVES LÉGARÉ
Complexes funéraires
Avec vous

Chronique financière

Richard Lauzon

Richard Lauzon est planificateur financier représentant en épargne collective pour Desjardins Cabinet de services financiers inc. On peut le joindre à la ***Caisse d'économie des employés de Ville de Laval****, 3009, boul. Industriel, Laval, Qc H7L 3W9*
Téléphone : 450-975-8583

Pour les préretraités et retraités

Une source de revenu fiable

Comment tirer de vos placements hors REER une somme mensuelle fixe ? Les portefeuilles Diapason Revenu vous apportent la réponse.

Depuis leur lancement, les portefeuilles Diapason Revenu suscitent un fort engouement. La raison en est simple : en une seule transaction, vous obtenez un portefeuille équilibré et complet, adapté à votre réalité! De plus, cette solution clés en main flexible et efficace est assortie de multiples options de revenu. L'une d'elles, l'option de revenu T, intéresse les investisseurs qui souhaitent que leur actif hors REER leur procure des rentrées régulières d'argent dont le montant est connu d'avance, facilitant ainsi la gestion de leur budget.

Les portefeuilles Diapason Revenu englobent jusqu'à six Fonds Desjardins disponibles en parts de catégorie T. Ces titres, aussi appelés Placements à revenu mensuel fixe, donnent droit à une distribution périodique calculée pour répondre à vos besoins courants de liquidités, et ce, tout en contribuant à accroître la longévité de votre capital. Que demander de mieux ?

Fonds Desjardins Taux annuel de distribution Catégorie T au 21 novembre 2014
Croissance de dividendes T 7,52 %
Mondiales de dividendes T 7,45 %
Actions mondiales toute capitalisation T 7,82%
Équilibré Québec T 5,52 %

En outre, les quatre portefeuilles Diapason Revenu comprennent les Fonds Desjardins Revenu court terme et Obligations canadiennes, qui effectuent également des distributions.

Consultez sans tarder un spécialiste de votre caisse d'économie. Ensemble, vous pourrez élaborer des stratégies efficaces d'optimisation de vos revenus de retraite.

P.-S. Ce n'est pas tout : l'imposition du revenu T est partiellement reportée, ce qui vous laisse plus d'argent. Renseignez-vous auprès de votre conseiller.

Les Fonds Desjardins sont offerts par Desjardins Cabinet de services financiers inc., une compagnie appartenant au Mouvement Desjardins. Les Fonds Desjardins ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus simplifié avant d'investir.

Le montant de distribution n'est pas garanti; toutefois, il serait modifié uniquement si les conditions de marché à long terme l'exigeaient.

Tirage de Noël

Tennis 13 Fitness

2 forfaits à gagner comprenant:

- *1 mois d'abonnement*
- *1 consultation Bio-impédence*
- *1 programme d'entraînement*
- *1 séance d'entraînement privé avec entraîneur*

Une valeur de 150$

Pour participer au tirage, faites parvenir un courriel à aervl@videotron.ca

Écrivez-nous votre nom et mentionnez: Tirage de Noël Tennis 13

Le tirage aura lieu le 31 décembre 2014

La légende des lutins

Avec les Fêtes, qui approchent à grands pas, vient toute la magie de Noël. Depuis quelques années on parle aussi des Lutins de Noël. Avez-vous réussi à attraper le vôtre ? Non, alors voici la légende des lutins de Noël qui pourrait vous aider dans votre chasse aux lutins.

La légende raconte que les lutins travaillent toute l'année (dans la joie, il va sans dire) dans l'atelier du père Noël pour fabriquer tous les jouets qui seront distribués dans la nuit de Noël. Dès la première neige ou le 1er décembre, les lutins quittent le Pôle Nord pour voyager à travers le monde et visitent les maisons.

Les tout premiers lutins ont été aperçus en 2008 dans le village de Lac-à-la-Croix au Lac St-Jean alors que M. Régis Tremblay se promenait avec ses petits-fils. Ils ont remarqué des traces dans la neige que le grand-papa a tout de suite identifiées comme les traces de pas d'un lutin. Ce fut la première fois qu'on entendit parler des lutins hors du Pôle Nord. Il semble qu'on ne les aurait pas vus avant cela, car les gens ne portaient pas attention.

Ne restait plus qu'à trouver la façon de les attraper. Rien de plus facile que de fabriquer un piège à lutin ! Un grand sac, ou encore une boite soutenue par un bâton, dans lequel on aura placé une galette ou des biscuits aux pépites de chocolat. Les lutins ne peuvent y résister !

Une fois saisis, les lutins resteront dans votre famille jusqu'à la nuit du 24 décembre où ils devront retourner au Pôle Nord pour aider le père Noël dans sa tournée. Mais ils se feront un plaisir de revenir l'année suivante à la condition d'avoir reçu tout plein d'amour et de câlins.

La particularité de ces lutins c'est qu'ils se figent à la lumière, ou dès que quelqu'un les regarde, mais la nuit venue ils s'amusent à faire des mauvais coups. Que ce soit le lutin qui ne peut s'empêcher de gouter à tout ce qu'il voit et même boire le sirop d'érable à même la canne avec une paille. Ou encore celui qui veut bien aider à ranger tout ce qui traîne, mais pas nécessairement aux bons endroits. Sans oublier ce lutin un peu maladroit qui adore jouer des tours comme attacher ensemble les lacets des souliers ou encore dérouler le rouleau de papier hygiénique.

Quoi qu'il en soit, si vous vous mettez à la chasse à un lutin de Noël, donnez-lui un nom une fois attrapé et laissez la magie de Noël s'emparer de lui et de toute votre maisonnée. Les enfants, petits-enfants et même les parents y trouveront du plaisir à découvrir toute l'imagination de ces petits coquins.

Toute l'équipe du conseil d'administration de l'Association des employés retraités de Ville de Laval vous souhaite de très Joyeuses Fêtes et surtout un malin plaisir à participer à la magie de Noël.

Être actif en hiver

Pas toujours facile ? Et pourtant. Le discours est toujours le même, s'entraîner à l'extérieur en hiver, c'est vraiment agréable. Le plus dur, c'est de sortir de la maison, mais une fois sortis, on est si bien. Comment rendre l'expérience agréable durant ces temps froids ?

Voici quelques suggestions pour rendre vos sorties hivernales agréables et sécuritaires :
Les pelures d'oignon : Habillez-vous avec plusieurs petites couches. Ainsi, si l'exercice vous réchauffe trop, il est facile d'enlever une pelure et de continuer l'exercice sans suffoquer sous un gros manteau d'hiver.

Les crampons : De bons crampons sous les pieds peuvent éviter de fâcheuses situations telles que les chutes sur la glace et les conséquences qui s'ensuivent (comme des élongations musculaires, hématomes, foulures, entorses et même fractures).

Un entraînement avec des pauses brèves : une fois le corps bien réchauffé, il régule sa température selon les conditions où il se situe. S'il est arrêté, il évacuera rapidement la chaleur produite et le froid vous attrapera rapidement, surtout si vous avez un vêtement devenu humide sous votre manteau. Alors gare aux longs arrêts, mieux vaut ralentir le niveau et continuer à bouger ou prendre une très courte pause pour ne pas trop se refroidir.

Bien couvrir les extrémités : des mitaines chaudes, de bons souliers et de bons bas évitent l'arrêt de l'exercice parce qu'on ne sent plus nos doigts ou nos orteils. Une engelure est loin d'être agréable et si facile à éviter en étant bien habillé. Gardez un bon soulier souple, mais chaud dans lequel vous êtes confortable pour bouger.

Trouvez une activité qui vous plait : que ce soit du ski, de la raquette, de la marche, du patin, de la course, des cours de groupe ou autre, vous avez le choix. Le monde grouille d'activités hivernales qui ne demandent qu'à nous faire bouger.

Alors, faites votre choix, enfilez vos pelures d'oignon, vos crampons et vos mitaines et affrontez la sédentarité hivernale. Vous verrez, une fois dehors, l'air est si bon. Vous vous sentirez vite très bien avec les petites joues rouges et les poumons bien oxygénés.

Bon hiver à vous !

Collaboration spéciale
Karine W. Maisonneuve, B.Sc Kinésiologue
D.E.S.S. Exercices thérapeutiques
235, boulevard du Curé-Labelle, Rosemère
450-621-2734
www.myologik.com

GRANDE BOUFFE
DE L'ASSOCIATION DES RETRAITÉ(E)S DE LA VILLE DE LAVAL

Vous êtes cordialement invité à un dîner rencontre entre retraité(e)s

Restaurant Le grand Cru de École Hôtelière de Laval
190, rue Roseval, Ste-Rose
20 et 21 mai 2015 à 11h30

L'invitation officielle sera publiée dans l'Envol du printemps 2015.
L'information sera disponible à compter de la fin février au : 438 228-4237.
Responsable : Jacques Bouchard

La vérité sur les croisières

Si vous n'avez jamais fait de croisière, il est fort possible que vous en ayez une idée quelque peu erronée.

Régulièrement, je reçois des couples dont un des membres rêve de faire une croisière et l'autre s'en passerait volontiers. Les mêmes appréhensions reviennent toujours : la peur du mal de mer, la peur que ce soit trop chic et trop snob, la peur du prix élevé, la peur de s'ennuyer.

Les compagnies de croisières actuelles ont compris depuis longtemps que s'ils veulent attirer une clientèle, qui doit être de plus en plus nombreuse (les compagnies ajoutent continuellement des navires de plus en plus gros qu'il faut remplir), il faut offrir un produit destiné à tous et offrir assez d'activités pour que les passagers n'aient pas le temps de tout faire.

Et en effet, le temps nous manque lors d'une croisière. Tous les soirs, pendant votre souper, votre garçon de cabine replace votre cabine, prépare votre lit et vous laisse le programme de la journée du lendemain. Donc, avant de vous coucher, vous pouvez préparer votre journée du lendemain. On y propose de tout : cours de danse, aérobie, Zumba, dégustation de vin, cours de cuisine, visite du navire, bingo, encan d'œuvres d'art, conférences sur différents sujets, spéciaux dans les boutiques, artisanat, casino, activités sur les bords de la piscine, spectacles de tous genres, pianos-bars et autres types de bar, meeting AA, etc. Tout le monde y trouve son compte.

Sur les navires modernes, il y a toujours des endroits tranquilles sur les ponts supérieurs vous permettant de prendre du soleil (ou de l'ombre…), loin du bruit de la foule installée sur les bords de la piscine principale. On y trouve toujours des piscines plus tranquilles.

Les repas occupent une place importante sur les navires. Tous les navires offrent un vaste choix de restaurants et de types de repas. Tous ont une (ou plusieurs) salle à manger principale proposant des menus pour le déjeuner, le dîner et le souper; un buffet situé à l'étage des piscines, pour le déjeuner, dîner, collation, souper et encore collation. On y trouve aussi des distributrices gratuites de thé, thé glacé, eau et glace, café, jus, etc. Il y a aussi, sur les bords de la piscine, un grill où on vous sert hamburgers, hot dogs, frites, pizza, et ce, toute la journée. Vous pouvez aussi commander de la nourriture à votre cabine. Tout ça est gratuit. Depuis une dizaine d'années, les compagnies de croisières proposent aussi certains restaurants avec un frais de base (variant entre 10 et 50 $), mais offrant généralement une expérience spéciale.

Auparavant, à la fin de la croisière, il était coutumier de remette des pourboires aux différents employés qui nous offraient un excellent service. Aujourd'hui, les compagnies chargent automatiquement un montant variant entre 11 $ et 12 $ par jour par passager pour que chaque employé puisse recevoir sa part. Nous n'avons même plus à trouver le montant juste à mettre dans les enveloppes. Et le montant est très justifié, le service étant généralement excellent.

Le mal de mer est extrêmement rare sur ces énormes navires. Les navires modernes sont équipés de stabilisateurs qui les empêchent de rouler de gauche à droite. Et comme ils sont vraiment énormes, ils ont une très bonne stabilité générale. Vous ne sentirez rien la majorité du temps, et quelquefois, vous sentirez un léger mouvement passager. Si faire 2 heures de traversier ne vous donne pas la nausée, ne vous inquiétez pas, vous ne serez pas malade.

Pour ce qui est des prix, les clients croient souvent que nous nous trompons. Les prix sont souvent ridiculement bas. Le prix d'une croisière n'a rien à voir avec la qualité ou la durée de la croisière. Il est uniquement basé sur la popularité de ce départ en particulier et varie assez souvent. Les prix ne sont d'ailleurs plus indiqués dans les brochures, car ils changent trop souvent. Vous pouvez avoir une cabine balcon sur un navire de luxe, moins cher qu'une cabine intérieure sur un navire de qualité moindre. Quelquefois, la cabine avec balcon coûte moins cher qu'une cabine avec une fenêtre. Il n'y a pas de logique, autre que celle du besoin de remplir le navire. Et, jusqu'au paiement final, vous avez la possibilité de profiter des baisses de prix, ce qu'aucun autre produit touristique n'offre. Une cabine intérieure pour une croisière d'une semaine dans les Caraïbes en février, sur un navire récent de luxe, peut vous coûter moins de 600 $ par personne, sans compter l'avion. Et le balcon peut être à 900 $. Ou même moins. Le rapport qualité-prix d'une croisière est exceptionnel.

Vous avez des questions sur les croisières ? Contactez-nous !

Guy Bergeron
Croisières pour tous
2100-5, boul. Le Corbusier, Laval (H7S 2C9)
(450) 680-2221
1 (866) 680-2221

CROISIÈRES POUR TOUS

Celebrity Cruises

CROISIÈRES ACCOMPAGNÉES EN FRANÇAIS

TRÉSORS D'ITALIE ET DE LA MER ADRIATIQUE

Départ le 28 août • Montréal - Venise (arrivée à Venise le 29 août)
1 nuit à Venise, 2 nuits à Rome. Vol de retour le 12 septembre 2015

28 août au 12 septembre 2015

CELEBRITY CONSTELLATION

Groupe accompagné par Guy Bergeron et Suzy Robichaud

Cabine intérieure : **4199$** • Cabine avec balcon : **4999$**
Tarifs par personne en occ. double incluent :
Vols, nuits à Mestre et Rome, visite de la ville de Rome, croisière, transferts, taxes, frais administratifs.

LES BEAUTÉS DE L'ITALIE ET DES ÎLES GRECQUES

Départ le 30 mai • Montréal - Barcelone (arrivée à Barcelone le 31 mai) 2 nuits à Barcelone pour pouvoir visiter cette magnifique ville. Vol de retour le 15 juin 2015

30 mai au 15 juin 2015

CELEBRITY EQUINOX

Groupe accompagné par Stéphane Bruyere

Cabine intérieure : **4299$** • Cabine avec balcon : **4899$**
Tarifs par personne en occ. double incluent : Vols, 2 nuits à Barcelone et à Athènes et visite des villes, croisière, transferts, taxes, frais administratifs.

LES MERVEILLES DE LA PÉNINSULE IBÉRIQUE

Départ le 01 octobre • Montréal - Barcelone (arrivée à Barcelone le 2 octobre) Vol de retour le 17 octobre 2015

01 au 17 octobre 2015

CELEBRITY EQUINOX

Groupe accompagné par Stéphane Bruyere

Cabine intérieure : **3999$** • Cabine avec balcon : **4699$**
Tarifs par personne en occ. double incluent :
Vols, croisière, 2 nuits à Barcelone et visite de la ville, transferts, taxes, frais administratifs.

Choix d'excursions dans la majorité des escales avec guide francophone. (Optionnel)

Tarifs et disponibilité sujets a changement sans préavis avant une réservation en bonne et due forme. Assurances voyages, excursions, pourboires et dépenses personnelles non inclus. Cabine en occupation double. Frais de contribution FICAV de1$ / 1000$ non inclus.

2100 Boulevard Le Corbusier, Local 5, Laval (Québec), H7S 2C9
Tél. : 450-680-2221 • Sans frais: 1-866-680-2221

Titulaire d'un permis du Québec

PROGRAMME PRIVILÈGES GROUPE
Profitez de multiples avantages pour vos assurances :

Exclusivement pour les membres de
l'Association des employés retraités de Ville de Laval

- 10 % à 20 % de rabais sur vos primes d'assurance Automobile et Habitation
- Élimination de la franchise jusqu'à 500 $
- Assistance à domicile « Aladin » incluse dans votre contrat habitation
- Possibilité d'un contrat de 24 mois avec prélèvements bancaires sans frais
- Assurance voyage
- Et beaucoup plus...

Pour nous joindre : 450 978-4446 www.gplassurance.com

Solutions sur mesure - Service personnalisé
Cabinet en assurance de dommage et de services financiers

ASSURANCE SANTÉ AUX RETRAITÉS DE 65 ANS ET PLUS
Nul besoin de vous rappeler que vos assurances collectives prennent fin lorsque vous atteignez l'âge de 65 ans. C'est pour cette raison que nous sommes heureux de vous offrir un programme conçu spécialement pour vous, retraités de la Ville de Laval. Cette offre s'applique également aux conjoint(e)s et aux bénéficiaires.

Vous pourrez vous prévaloir de l'assurance santé offerte par la Financière Manuvie et ce, sans questionnaire médical dans les 60 jours suivant la fin de votre couverture avec votre assurance collective. Pour des renseignements supplémentaires, nous vous invitons à communiquer avec ***votre courtier, M. Gary Lowe (450-978-4446),*** *qui se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions.*

L'UNION CANADIENNE
COMPAGNIE D'ASSURANCES

GPL

CROISIÈRES POUR TOUS

Rabais de 50$ pour les membres de l'association

SPÉCIALISTES DE CROISIÈRES
2100 Boulevard Le Corbusier, Local 5, Laval (Québec), H7S 2C9
Tél. : 450-680-2221 ○ Sans frais : 1-866-680-2221
Titulaire d'un permis du Québec

Desjardins
Caisse d'économie des employés de Ville de Laval

Richard Lauzon, Pl. fin.
Planificateur financier

3009 boulevard Industriel
Laval (Québec) H7L 3W9

Planificateur financier et représentant en épargne collective pour Desjardins Cabinet de services financiers inc.

450 975-8583, poste 229
Télécopieur : 450 975-8591
richard.j.lauzon@desjardins.com

Obtenez 15% de rabais sur votre repas !

Laval
3298, Saint-Martin O.
Laval (Québec)
H7T 1A1
Tél.: 450 973-9160

PACINI

St-Eustache
535, Arthur-Sauvé
St-Eustache (Québec)
J7P 4X4
Tél.: 450 623-8443

* Sur présentation de votre carte de retraités de Ville de Laval

---

JMA Diagnostics.

Tests sanguins et d'urine
Électrocardiogramme (ECG)
Holter & MAPA
Laval et Rive-Nord: 450 622-4556
Montréal et les environs: 514 370-8556